

Abonnements 3 mois 6 mois Un an
N° 1.000 4 fr. 50 9 fr. 15 fr.
N° 1.200 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.
N° 1.400 6 fr. 50 12 fr. 25 fr.

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois Un an
N° 1.000 4 fr. 50 9 fr. 15 fr.
N° 1.200 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.
N° 1.400 6 fr. 50 12 fr. 25 fr.

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal
et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger

Mardi 17 MARS 1908

LE SATYRE
DE WAGONVILLE

???

LE ROLE DU SENAT

Maintenant que le succès de l'impôt sur le revenu est assuré à la Chambre, c'est du côté du Sénat que tous les adversaires tournent les yeux; et l'attitude de la Chambre, où règne la haute finance, semble indiquer que leur confiance est absolue. On compte également sur le Sénat pour arrêter les retraites ouvrières en route et pour faire échouer le rachat de l'Ouest. Bref on lui fait l'injure de le considérer comme la forteresse de tous les abus économiques et sociaux, le rempart au pied duquel viendront tomber toutes les réformes promises au pays.

Ceux qui caressent ces espérances, pourraient bien éprouver quelques déceptions. Il faudrait, conviendrait-il, que le Sénat eût, non seulement bien peu d'esprit républicain, mais aussi bien peu d'intelligence de ses intérêts vitaux pour mériter une confiance si compromettante. Sa force n'est pas dans son institution, elle est dans l'autorité qu'il conquiert par sa conduite. Au point de vue théorique, son mode électoral ne trouverait probablement pas un seul défenseur. En fait, les Hautes-Chartes représentent un principe ou une idée: tantôt les supériorités sociales que reconnaissent les Constitutions aristocratiques, tantôt, comme aux États-Unis, la garantie des petits États contre la prépondérance numérique des grands. Chez nous, tous les pouvoirs émanent, plus ou moins directement, du suffrage universel; le Sénat, en théorie, représente donc le suffrage universel comme la Chambre; mais l'inexactitude du suffrage universel inexactement compté; et cela à un tel point que Paris, dans le corps des électeurs sénatoriaux, de la Seine, est réduit à l'impuissance par sa banlieue. Ajoutez à cela que la volonté nationale ne se manifeste, dans ce corps électoral particulier, qu'au second ou au troisième degré, par des intermédiaires qui peuvent singulièrement l'alourdir.

Ainsi, au point de vue non point seulement de la doctrine républicaine, mais de toutes les doctrines pratiques, ayant un nom et une forme, le scrutin sénatorial est une anomalie à toutes les épreuves, parce que le Sénat a, depuis de longues années, c'est-à-dire depuis que les républicains y ont une majorité, justifié son existence par ses actes. Il est resté fidèle à la démocratie, dans la lutte contre le boulangisme, contre le nationalisme, contre la réaction cléricalle. Un pays ne change pas sa Constitution pour les beaux yeux de la théorie. Il faut que les vices de la loi fondamentale se traduisent par des inconvenances pratiques, pour que la question constitutionnelle se pose. Elle était inscrite en tête du programme républicain quand il y avait un Sénat de conflit animé de l'esprit de la droite. Elle en a disparu, non à cause des simulacres de révision, dont on ne peut guère dire s'ils ont empiré ou amélioré la conception primitive de ce bon M. Wallon, mais parce qu'elle n'était pas sage pour devenir le collaborateur de la politique voulue par le suffrage universel.

Aujourd'hui, que lui demandent-on? De se faire, contre les volontés et les intérêts de l'immense majorité de fait, le défenseur des privilèges de fait de deux classes les plus riches et des pouvoirs exorbitants de l'oligarchie financière. Et à quel moment? Précisément au moment où le parti républicain, après avoir achevé la partie de sa tâche réformatrice qui visait le cléricalisme, est condamné, sous peine de faillite, à entreprendre les réformes d'ordre fiscal, social et économique. Ce sont celles qui ont été inscrites en tête du programme de la législature, non par le caprice des candidats ou par la recherche d'une popularité plus ou moins justifiée, mais par la force même des choses et par un mouvement irrésistible de la pensée nationale. Quelle situation se ferait le corps politique qui se dresserait comme un obstacle devant toutes les tentatives de réalisation d'un tel programme?

Il entrerait manifestement en conflit, non pas seulement avec la Chambre, mais avec le suffrage universel lui-même, et avec l'esprit du temps présent dans le monde entier. Que le Sénat considère la Chambre sur un grand nombre de points, c'est son droit, c'est même son rôle; chacune des deux assemblées est instituée pour corriger ce qu'elle considère comme des erreurs dans l'œuvre de l'autre. Peut-être le Sénat se vante-t-il un peu trop de réparer habituellement nos bévues; on en ommet des deux côtés. Mais il est tout naturel qu'il ne soit pas du même avis que les députés sur un grand nombre de sujets. On aurait mauvaise grâce à le lui reprocher.

En est-il de même dans le cas actuel? Evidemment non. Il est manifeste que quand il s'agit de réformes que des monarchies, hélas! ont accomplies avant la République française; quand il s'agit de l'égalité devant l'impôt ou du rachat des grandes compagnies; quand il s'agit des retraites ouvrières solennellement promises au pays, s'il y avait un conflit engagé au nom des intérêts oligarchiques aux frais desquels ces réformes s'accompliraient, il ne serait pas seulement engagé avec les élus du suffrage universel, ce ne serait pas seulement une querelle entre le Luxembourg et le Palais-Bourbon, ce serait une querelle entre le Sénat et la démocratie; ce qui serait un peu plus grave.

Et comme la nation, souveraine en droit, veut être aussi en fait, si une telle querelle était soulevée, elle serait évidemment dangereuse pour l'assemblée qui prétendrait interdire au suffrage universel les réformes qu'il attend de ses représentants. Mais nos amis du Sénat le comprennent aussi bien que nous: ils n'ont même pas besoin de le comprendre pour se refuser au rôle qu'on voudrait leur faire jouer; il leur suffit, pour cela, d'être de bons républicains, soucieux d'éviter à leur pays la crise dangereuse que provoquerait à coup sûr l'abandon de la législature actuelle. Même s'il se trouvait d'abord au Luxembourg une petite majorité de résistance, ce que je ne crois nullement, elle serait vite détruite, ou par le mouvement de l'opinion publique, ou par les prochaines élections sénatoriales. Les défenseurs des oligarchies menacées seront trompés dans leurs détestables espérances.

trop nombreux. Mais lui, qui savait à quel point chacun d'eux était protégé, de répondre avec une bonhomie un peu narquoise: — Mais non, je vous assure; cela permet une admirable division du travail... — Comment cela? — Eh bien, par exemple, quand il y a un billon lettre pressée, c'est d'abord ce monsieur, que vous voyez là-bas qui l'écrit... — Bien; et son voisin? — Son voisin la relie pour voir si on n'y a rien oublié... — L'autre le recopie... — Et le suivant? — Le suivant la cache... puis un autre la timbre... et au autre, enfin, va la mettre à la poste... Et les autres ajoutent avec le plus grand sérieux: — Vous conviendrez qu'une seule personne ne pourrait pas faire tout cela!... Jean PROLO.

CHRONIQUE
Le billet de logement

— Et, tu ne regrettes pas d'avoir donné ce billet? — Mon Dieu, non. — Toi, amateur passionné de la gloire, si enthousiaste du métier militaire, indépendant et riche, comment as-tu jamais pu prendre cette résolution? — Tu veux en connaître le motif? — Je te le demande. — Ça va bien, ça va bien, dit-il, en hochant la tête. — Ça va bien, ça va bien, dit-il, en hochant la tête. — Ça va bien, ça va bien, dit-il, en hochant la tête.

La princesse Dagmar est bien pudibonde. Elle ne se laisse pas aller à de vaines démonstrations de sympathie pour le prince de Danemark, qui doit épouser prochainement le troisième fils de l'empereur Guillaume II, ni elle ne se laisse aller à de vaines démonstrations de sympathie pour le prince de Danemark, qui doit épouser prochainement le troisième fils de l'empereur Guillaume II, ni elle ne se laisse aller à de vaines démonstrations de sympathie pour le prince de Danemark, qui doit épouser prochainement le troisième fils de l'empereur Guillaume II.

LA PAIX DU MONDE

Les peuples veulent la paix, ils la veulent sincèrement, cela n'est pas douteux. Les gouvernements ne l'ont entendue, ou, au mieux, de paroles de paix; les chancelleries concluent ententes sur ententes, qui semblent devoir écarter les causes de froissements, de conflits. Les optimistes entendent une très belle parole, quand, brusquement, de violentes dissonances éclatent dans le concert européen ou mondial, ruinant les espérances qui semblaient légitimes, montrant le néant des tentatives les plus généreuses.

Il est nécessaire, pour que les États arrivent à une conception logique de l'internationalisme, que l'esprit socialiste pénètre partout les masses, créant chez les nations, la conception d'une vie internationale réelle et féconde; une confiance réciproque entre les peuples, basée sur la solidarité humaine. Il est nécessaire, pour que les États arrivent à une conception logique de l'internationalisme, que l'esprit socialiste pénètre partout les masses, créant chez les nations, la conception d'une vie internationale réelle et féconde; une confiance réciproque entre les peuples, basée sur la solidarité humaine.

CHOSSES ET AUTRES
LA QUESTION DES ATTACHÉS

De tout temps, les ministres se sont entourés de favoris de jeunes gens, généraux, officiers, choisis parmi les fils, neveux, frères ou cousins de sénateurs ou de députés, et pompeusement ornés des qualifications de chefs, chefs adjoints, sous-chefs de cabinet, chefs de secrétariat, secrétaires et sous-secrétaires. M. Combes, alors qu'il était au ministère de l'Intérieur, a lui tout seul, en avait quarante-deux pour sa consommation personnelle. On ne savait plus où les loger, et ce fut la question de construire de cet effet les bâtiments dans la cour de la place Beauvau. On faisait remarquer un jour à M. Edouard Combes que peut-être il était trop nombreux.

de chasser quelques roquets turbulents du haut Sénégal. — Six mois après, ma joie fut extrême en lisant sa nomination de chef de bataillon à l'« Officiel », et à quelque temps de là, mon cœur trembla d'admiration en apprenant que le commandant Fournier était proposé pour le croix de la Légion d'honneur en récompense de sa belle conduite et de faits d'armes exceptionnels. — Hélas! le comble bonheur n'est pas de ce monde. A deux étapes de Saint-Louis, chargé d'honneur et de gloire, mon mari fut atteint par une de ces fièvres pernicieuses, si redoutables à l'Europe et, malgré une constante surveillance et le dévouement de ses compagnons, mal aimé fut enlevé en huit jours! — Il dort là-bas son dernier sommeil dans les sables du désert qui ne rend pas sa proie et, sans la présence de ma fille, je ne sens, je serais devenu folle!

ECHOS
PRINCESSE VERTUEUSE

La princesse Dagmar est bien pudibonde. Elle ne se laisse pas aller à de vaines démonstrations de sympathie pour le prince de Danemark, qui doit épouser prochainement le troisième fils de l'empereur Guillaume II, ni elle ne se laisse aller à de vaines démonstrations de sympathie pour le prince de Danemark, qui doit épouser prochainement le troisième fils de l'empereur Guillaume II.

LA TERREUR

New-York, 16 mars. — Une dépêche de Port-au-Prince, 16 mars, dit qu'une fusillade extrêmement grave. Hier on a fusillé une dizaine de personnes au lever du soleil, sans autre forme de procès. Le gouvernement prétend qu'un complot a été formé contre lui parmi les réfugiés qui se trouvent à la légation de France.

LES EXECUTIONS

Port-au-Prince, 16 mars. — La situation est extrêmement grave. Hier on a fusillé une dizaine de personnes au lever du soleil, sans autre forme de procès. Le gouvernement prétend qu'un complot a été formé contre lui parmi les réfugiés qui se trouvent à la légation de France.

LES REFUGIES

Le ministre d'Etat, M. Borno, a avisé le ministre de France qu'un terrible complot contre le gouvernement, fomenté dans les consulats, avait été découvert et qu'il était impossible de continuer les négociations sans le concours de lui livrer tous les réfugiés à la légation de France. Le gouvernement déclare qu'il a saisi une correspondance montrant qu'il y avait entente entre le général Firmin et les conspirateurs réfugiés à la légation de France.

LES DEPÊCHES OFFICIELLES

Paris, 16 mars. — Des télégrammes officiels reus à Paris confirment que douze personnes ont été fusillées sans jugement, sous prétexte de conspiration firministe. On redoute des massacres contre les blancs, en raison des menaces proférées sans cesse contre eux, que les légations et les consulats. Onze personnes se sont déjà réfugiées à la légation de France.

LA REVOLUTION
en Haiti

LES CONSULATS MENACES. — LE NOUVEAU MINISTRE DE L'INTERIEUR FAIT PROCEDER A DE SANGLANTES EXECUTIONS. — DIX PERSONNES FUSILLEES. — ENVOI DE NAVIRES DE GUERRE. — New-York, 16 mars. — Depuis le milieu de février dernier la situation était tendue à l'extrême. La question des réfugiés dans les agences consulaires aux Gonaïves n'est parvenue pas à être réglée. Le président Nord-Alexis ne voulait pas admettre la libération des consulats, qui déclaraient que les réfugiés dans les légations et consulats devaient avoir la vie sauve et que la seule solution était leur éloignement d'Haiti. Le ministre des affaires étrangères d'Haiti, M. Sannon, cherchait les voies humanitaires de la diplomatie européenne et américaine et proposait à l'embarquement, cette solution étant la seule qui pût calmer les passions déchaînées. Le 17 février, Sannon, suspect au président d'abandonner, se réfugia à la légation de France, où notre ministre, M. Carteron, par humanité, lui donna l'hospitalité. Le président refusa de donner à l'ancien ministre l'autorisation de partir pour Kingston comme celui-ci le demandait. A partir de la fin de février on commença à attendre des événements graves. Sans le sang-froid déployé par les consuls étrangers et notamment M. Lancelot, notre agent aux Gonaïves, cette dernière ville aurait été livrée au pillage et à l'incendie.

LA GUERRE
au Maroc

Oran, 16 mars. — Une dépêche du général d'Amade, datée de la kasbah des Ouled-Saïd, 14 mars, à 90 du soir, indique que les troupes se sont portées de Sétif à la kasbah des Ouled-Saïd, où elles bivouaquent. Le général avait reçu à Sétif la nouvelle de la prise de la kasbah de Bouzaouen, où il avait fait incendier la résidence de Bouzaouen, le Cheikh qui avait soulevé la Chouïa contre nous, au nom de Mokdad Hadid, et nous avait combattu. Les populations apprenant que le général d'Amade n'avait pas été tué, ont assuré la paix. Elles sont prêtes à se donner sans réserve et à pouvoir protéger et en recueillir de toutes les bouches ces propos: « Ou est Sidna Alb et Aziz. Qu'il vienne à nous ». Le général d'Amade va se rendre de la kasbah des Ouled-Saïd à Casablanca pour recevoir le général Lyautey. Les troupes resteront dans la région de Ber-Rechid, sous les ordres du colonel Bouthezouard. L'état sanitaire est excellent.

NOUVEAU COMBAT
LE GENERAL D'AMADE LIVRE UN NOUVEAU COMBAT A ZAOUIA-EL-OURAIMI. — NOS PERTES SONT LEGERES. — CELLES DES MAROCAINS CONSIDERABLES.

Tanger, 16 mars. — Un télégramme du général d'Amade, expédié du bureau d'Oran, Fatime, 15 mars, 11 h. 50 du soir, annonce que les troupes ont quitté à 6 heures 30 du matin la kasbah d'Ouled-Saïd; à midi, elles établirent le bivouac à Dar-Ouled-Fatime, où le premier échelon du nouveau camp d'Algérie et l'escadron du 6e chasseurs d'Alger arrivèrent à 7 heures. Le convoi vint de Ber-Rechid. Le gros rassemblement est allé ensuite à Zouaï-el-Ouaimi. Le général marcha sur cette position. L'ennemi, fort d'environ mille hommes, mit d'abord de fanassons prêt l'offensive, mais nos soldats, par leur habileté, les empêchèrent et permit à l'infanterie de pousser ses attaques jusqu'aux tentes et de traverser le douar. Les Marocains ont été blessés dans les combats et ont subi de pertes considérables, beaucoup par la balonnerie. Les tentes et les troupeaux sont tombés entre nos mains, mais il n'y a pas eu de razzia ni de pillage. Les vieillards, les femmes et les enfants ont été relâchés.

LE COMBAT DU 8 MARS
NOUVEAUX DETAILS DE L'ENGAGEMENT. — NOUS AVONS EU UN TUE ET CINQ BLESSES. — LES MAROCAINS ONT OFFERT LEUR SOUMISSION POUR METTRE FIN AU COMBAT.

Sidi-Abd-el-Kerim, le 8 mars (républicain de Tanger, le 16 mars). — Hier une action décisive a été tentée contre les Mokrâni. Elle a réussi pleinement. Les colonnes de Bouznika et de Tira formèrent le groupe A. La colonne de Ber-Rechid est restée au bivouac, gardant le convoi qu'elle était chargée d'amener au point d'arrivée. Les colonnes ont avancé jusqu'au pied des collines des premiers contreforts montagneux de Mokrâni, en dessous du Dar-Sidi-Bouzaouan-Cherka, sans être attaquées, mais à ce moment elles ont reçu des coups de feu. Jusque-là, les troupes avaient marché en colonne de route, la cavalerie couvrant en avant, sur les flancs et en arrière. Les troupes ont pris la formation de combat. La colonne de Bouznika s'est déployée en trois colonnes, tandis que celle de Tira se déployait à ses flancs et celle du Littoral à sa droite. Un temps d'arrêt à 466 mètres au pied de la crête pour prendre la formation de combat et le virement du convoi a été exécuté après un tir préparatoire de l'artillerie. Cette opération a été faite sans opposition et les troupes ont ensuite campé Dar-Sidi-Bouzaouan. A ce moment, les Marocains qui étaient dans le plain et sur les versants opposés, ont crié nos positions de projectiles blessant un tirailleur. Un mouvement en avant sur toute la ligne fut commandé. La colonne de Tira formait l'aile droite, celle de Bouznika le centre, celle du Littoral l'aile gauche et la réserve. Hier soir le mouvement s'accomplissait, mais l'ennemi, sous la poussée de l'artillerie, se portait sur la droite, immobilisant la colonne de Tira, qui a dû rester sur ses positions tandis que celles de Bouznika et du Littoral continuaient le mouvement. A ce moment, la colonne du Littoral fut obligée de se retirer. Le mouvement fut arrêté et les troupes furent remplacées l'effectif de l'aile droite, manquant par suite de l'immobilisation de la colonne de Tira. Les obus marocains commencent à tomber, tentant d'arrêter le mouvement dirigé sur le magasin de Sidi-Accia, sans succès.